



ENSEMBLES IMMOBILIERS Parc de Villeroy et Colline de la Verville

1 rue des Labours 91540 Mennecey

☎ 01 64 99 64 09

✉ jacquescardon@sfr.fr

REUNION FIBRE du 09 11 2017

OBJET : 1er contact entre les Aful et les intervenants de la mise en place du réseau THD (Très Haut Débit), fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH Fiber To The Home)

Coût pour mémoire : 65 millions d'Euros pour le CD de l'Essonne.

PRESENTS :

- Les Aful : Bouvreuils(H Jannin);Cailles(B Vercambre);La Colline de Verville(D Golfier);Lys(D Hillion);Myosotis(aful représentée par J Cardon);Myrtilles(D David);Pâquerettes(T Franchitti); Coord.(J Cardon)
- Essonne numérique/Conseil Départemental: P Chenevarin
- La CCVE : P Koeler
- La mairie de Mennecey :E Vasseur ; JM Mariller
- Sogetrel pour le groupement d'Entreprises (Sogetrel; Axians; EHTP): P Bogdanovski
Une feuille de présence est établie ; 1 ex remis à chacun.

COMPTE RENDU :

V 13 11 17 **V01 12 17 .../...**

Exposé de Messieurs Chenevarin et Bogdanovski et interventions des Aful/Mairie.

Le Département a choisi d'être moteur pour le déploiement de la fibre dans le Sud Essonne, trop rural et peu dense pour intéresser les opérateurs privés.

L'opération actuelle consiste à amener la fibre jusqu'à la chambre enterrée desservant actuellement en cuivre chaque lot où elle restera en attente.

SOGETREL est le mandataire, il interviendra avec : AXANS (groupe VINCI) et EHTP.

Dans un deuxième temps chaque lot aura à demander à son FAI son raccordement à la fibre et c'est ce FAI qui viendra se raccorder sur le boîtier en attente dans la chambre. Il fera aussi la liaison jusqu'à la box, à moins de prévoir un système intermédiaire. La tarification de ce raccordement sera établie par les FAI. **Les débits atteints se situeraient entre 100 et 500 mégabits/s. Les frais de raccordement sont variables selon les FAI ; ils seront à discuter par chacun, et on peut tendre vers 0€. Le terminal, chez l'abonné, se fera par un « PTO » (Point terminal Optique)**

Le cheminement de la fibre reprendra les fourreaux actuels dans lesquels passe le cuivre (ou tout autre fourreau disponible) avec un raccordement à de nouvelles armoires SRO (Sous-Répartiteur Optique) qui seront implantées en accord avec chaque Aful concernée : Les Bouvreuils, La Colline de Verville & Les Myosotis. Il y aura 5 SRO dans ou en périphérie des quartiers Levitt .

Chacune des Aful concernées reçoit un projet d'implantation de ces armoires pour en discuter et donner son accord ou remarques. Les Bouvreuils donnent immédiatement leur pré-accord (à noter que l'armoire aurait dû se situer en milieu d'espace vert mais que, pour des raisons d'esthétique, elle sera placée dans un angle. Cela nécessitera un tirage complémentaire sur une courte distance).

A noter que pour l'opération « Montée en Débit », La colline de Verville a signé une convention d'occupation d'un terrain pour l'implantation d'armoires. Les Aful concernées par les nouvelles armoires implantées sur leur terrain privé auront intérêt à reprendre ce modèle.

Résumé de la position prévue actuellement pour les 5 SRO :

-Secteur de Bouvreuils :

1 à côté de l'entrée de la Fondation Dassault, derrière la boîte aux lettres ; terrain municipal.

1 à proximité de l'Av de la Garde ; terrain de la Colline de Verville.

1 à sur un EV, à l'angle Bd de La Verville/rue des Bouvreuils ; terrain des Bouvreuils.

-Secteur Myosotis :

1 place des Champs Fleuris ; terrain municipal avec haie entretenue par l'Aful.

1 à l'angle Route de Chevannes/rue de La Seigneurie, à côté d'une armoire existante ; terrain des Myosotis.

Le réseau fibre sera confié à un fermier qui le commercialisera auprès des FAI ce qui réduira le coût de l'opération pour les finances publiques.

Rien ne permet de connaître à l'avance le nombre d'opérateurs qui accepteront d'investir pour la fibre ; il n'y en aura pas beaucoup, tout au moins au début. Par la suite on devrait atteindre une diversité des offres.

Les nouvelles armoires seront plus petites que celles de la Montée en Débit. Elles sont vertes et passives (absence de nuisances sonores...)

Les fourreaux ont été mis en place par Levitt et il y a eu un transfert de propriété aux PTT de l'époque. Devenus Orange ils ont été cédés au Syndicat Mixte Ouvert Essonne Numérique. Les boîtiers de division de la fibre (PBO ou Point de Branchement Optique) seront en attente dans les chambres de tirage. En principe : 1 boîtier pour 6 maisons.

Le site <http://essonnenumerique.com/> a été mis en place pour tout expliquer sur cette opération et il s'étoffe petit à petit.

Planning pour Levitt :

-1^{ère} étape en cours :

Travaux de reconnaissance des fourreaux et mise en place d'aiguilles en attente pour le tirage à venir de la fibre.

-2^{ème} étape de mars à juin 2018 :

Tirage de la fibre, raccordement des armoires...et PBO en attente dans les chambres de tirage.

-3^{ème} étape : Commercialisation et mise en service en fin d'année 2018, après un délai de carence de 3 mois (à partir de la fin de la 2^{ème} étape) selon les recommandations de l'ARCEP (organisme régulateur). Ce délai doit permettre une libre concurrence entre les FAI : **il s'agit d'un « gel » commercial leur permettant de se préparer à la commercialisation et qu'ils soient donc à égalité. Ceci dans l'intérêt des clients.**

Nota :

L'Aful La Colline de Verville est particulièrement impactée par cette opération « Fibre » du fait que le réseau actuel cuivre passe dans les propriétés privées ce qui entraîne que les intervenants (pour contrôle de fourreaux, tirages.....) devront pénétrer dans ces propriétés. Les occupants (propriétaires ou locataires) devront en être informés.

Cette Aful possède un réseau TV sous fourreaux dont le câble est fragile.

Pour cela l'Aful et Sogetrel mettront au point un protocole d'intervention comportant, entre autres, une identification du personnel afin de sécuriser l'opération (port d'un gilet spécifique avec le logo du CD et ceux des 3 entreprises intervenantes SOGETREL, AXANS et EHTP).

Les Aful signalent que les servitudes qui grèvent pratiquement tous les terrains sont d'une nature particulière. Ce qui suit est un complément d'information, non développé en réunion :

-1- s'il y a servitude sur une canalisation cela implique que cette canalisation n'appartient pas au propriétaire du terrain qui la subit ; sinon il n'y aurait pas de servitude.

-2- nos servitudes sont de la catégorie « servitudes créées par destination du chef de famille » qui est un cas particulier et peu utilisé. En effet Levitt a réalisé les constructions et les réseaux des lots sur son propre terrain Ensuite il a mis en vente les lots ; l'état de fait a existé donc alors que les propriétés étaient « dans la même main »

-3-il ne s'agit donc pas de servitudes dites d'utilité publique.

Ce projet va donc assez vite.

La fibre va apporter des nouveaux services (vidéosurveillance, etc.)

Les réseaux en cuivre et en fibre vont coexister ; Il y aura donc des lots « fibrés » et des lots « cuivre » ; néanmoins pour des questions d'entretien et donc de coût, il est pressenti que le réseau en cuivre sera à terme abandonné.

Nos contacts/échanges doivent se faire via M. KOELER (CCVE) ; en tout cas le mettre systématiquement en cc de toutes nos correspondances.

Ce compte rendu a été établi à partir des notes prises par les Aful en réunion.

V01 12 17 : Version définitive.

Ce CR a été soumis pour accord/remarques à chacun des participants à cette réunion. Il est donc considéré conforme aux propos tenus en réunion.

Deux compléments ont été ajoutés en rouge.

J Cardon